




INSTITUT REGINA PACIS
avenue des Magnolias, 4
rue du Disque, 34
1020 Laeken
Tél : 02 / 479.82.66

Le 12 novembre 2020

Mise en place du code rouge (dès le 16 novembre 2020)

Circulaire 7817 – CODE ROUGE

| Ce que dit la circulaire | | À Regina Pacis | |
|---|---|---|---|
|  | Enseignement maternel ordinaire | Enseignement primaire ordinaire | ☑ : OK ~ : adaptation |
| Nombre d'élèves pouvant fréquenter l'école en même temps | 100% | | ☑ Rappel de l'obligation scolaire de M3 à P6 |
| Nombre de jours à l'école par semaine | 5 | | ☑ |
| Apprentissage à distance | 0 | En cas de fermeture de classe ou d'école | ☑ + en cas de quarantaine d'un élève (primaire), transfert de documents. |
| Présence de tiers dans l'école | Limitée au nécessaire. Prise de toutes les mesures de sécurité appropriées. | | ☑ Règles de sécurité et d'hygiène appliquées |
| Activités extramuros | Suspendues | | ☑ |
| Activités de groupe à l'école (réunions, proclamations, fêtes,...) | Les activités entre adultes sont organisées à distance (numérique). Seules les réunions indispensables au fonctionnement de l'école peuvent se tenir en présentiel dans le respect des mesures sanitaires et de sécurité applicables dans la société | | ☑ |
| Utilisation des cantines | Normale. | Les élèves apportent leurs tartines. Plus de repas chauds. | ☑ |
| | Locaux aérés très régulièrement. | | |
| Organisation des classes | En l'absence de plusieurs enseignants, une fermeture partielle pour force majeure peut être envisagée si aucune formule de remplacement ou d'encadrement n'est possible | | ☑ |
| Aire de jeux/cours de récréation | Utilisation normale | | ☑ |
| Activités sportives | Fonctionnement normal pour a psychomotricité | Activités en plein air privilégié. Lavage des mains et aération. | ~ Utilisation d'un minimum de matériel |

| | | |
|------------------------------------|---|---|
| Hygiène des mains | Renforcée | <input checked="" type="checkbox"/> À l'entrée de l'école et régulièrement durant la journée (gel hydroalcoolique ou eau et savon) |
| Aération et ventilation | Renforcée | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Distance physique/sociale (1,5 m) | Distance à respecter pour les contacts entre adultes. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Dans les contacts entre adultes et élèves | |
| Masques buccaux | Le masque est porté lors des contacts entre adultes si la distance physique ne peut être garantie. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | L'enseignant porte le masque pendant le temps de classe lorsqu'il parle à voix haute | |
| | Les élèves ne doivent pas porter de masque. | |
| | Dans certaines situations de communication, l'écran facial est autorisé. | |
| Gestion des entrées et des sorties | Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques | <input checked="" type="checkbox"/> Un seul adulte par famille et port du masque obligatoire <u>Maternelle</u> : les parents déposent et viennent rechercher leur(s) enfant(s) en respectant une zone délimitée par des pneus. <u>Primaire</u> : Au matin, les enfants descendent seuls par la pente. À la fin des cours (15h15), les parents descendent par la pente, entrent par la grande grille verte aimantée, laissent leur(s) enfant(s) venir à eux et repartent rapidement par la grille grise |
| Utilisation du matériel scolaire | Normale | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Inscriptions | Uniquement à distance | <input checked="" type="checkbox"/> |